

ORGANIZATION OF AERICAN UNITY

Secretariat P. O. Box 3243

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Secretariat B. P. 3243

ادیس ابابا 🚓 Addis Ababa ادیس ابابا

حيء بسير - يُح ا

CM/1052 (XXXV) Add.1

CONSEIL DES MINISTRES
TRENTE-CINQUIEME SESSION ORDINAIRE
18-28 Juin 1980
Freetown, Sierra Leone.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DU BPERA/OUA - 1980/1981

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU BPERA/OUA POUR 1980/81

1. Réunion annuelle du Comité Exécutif du HCNUR, Genève

14 jours, 1 fonctionnaire (+ Secrétaire Général Adjoint)

La participation de l'OUA à cette réunion annuelle du HCR est conforme à l'esprit de coopération qui prévaut dans le cadre de l'accord de coopération entre l'OUA et le HCR (Rés. CM/346(XXIII) et CM/Rés.622(XXXI).

Il est extrêmement important que l'OUA prenne part à cette réunion pour présenter le problème des réfugiés africains dont le nombre dépasse 4 millions 500 mille à l'heure actuelle. De plus, cette réunion permettra à l'OUA d'examiner les différents cas de réfugiés qui se sont posés au cours de l'année écoulée et de discuter dans le détail des problèmes des réfugiés africains.

2. Réunions du HCNUR, de l'OUA et d'autres Groupes Internationaux de travail à Genève.

Le BPERA est toujours invité à prendre part à des réunions internationales, celle du FIEU par exemple au cours de laquelle il procède à l'examen de la question de l'octroi de bourses et secours scolaires aux étudiants réfugiés africains. L'expérience a prouvé que la participation du BPERA/OUA s'est avérée extrêmement nécessaire parce qu'elle lui permet de soutenir et de justifier les demandes de fonds. Il faudrait également mentionner qu'au cours des ans, le FIEU a été l'une des sources de financement les plus sûres du BPERA surtout dans le domaine de l'éducation.

3. <u>Missions annuelles sur les Problèmes et Programmes des</u> Réfugiés en Afrique

Les points 3 à 5 ont tous trait aux missions que le BPERA/OUA envisage d'organiser au cours de l'exercice financier 1980/81. Les missions consistent en consultations sur place avec les autorités compétentes nationales sur les problèmes des réfugiés et les programmes élaborés à leur intention tels que recommandés par la Commission des Dix de l'OUA à la 27e Session Ordinaire du Conseil des Ministres à la suite de la recommandation de la 7e Session du Comité de Coordination. Le Conseil des Ministres par conséquent, a adopté la Résolution CM/Rés. 486(XXVII) qui traite essentiellement des questions relatives à l'éducation, placement, la protection juridique des réfugiés, le principe du partage des charges, le recensement des réfugiés pays par pays et le rapatriement volontaire des réfugiés.

and the second of the second o

La Résolution CM/Rés. 536(XXVIII) demande également qu'il soit procédé à des contacts sur place avec les Etats membres pour l'adoption de mesures visant à améliorer les conditions des réfugiés.

4. Réunion annuelle du Comité de Coordination du BPERA/OUA, Addis-Abéba, 7 jours

Le Comité de Coordination du BPERA/OUA se réunit annuellement pour discuter du rapport d'activités, des programmes et du Budget du BPERA et pour approuver le Budget de Fonctionnement du BPERA auquel contribuent de nombreux membres du Comité de Coordination.

5. Réunion annuelle de la Commission des Dix de l'OUA sur les réfugiés, Addis-Abéba, 4 jours

La Commission des Dix de l'OUA sur les réfugiés se réunit en session ordinaire une fois par an pour examiner et discuter les diverses recommandations du Comité de Coordination et les recommander pour adoption au Conseil des Ministres. Par conséquent, la Commission des Dix joue le rôle d'intermédiaire entre le Comité de Coordination et le Conseil des Ministres.

6. <u>Les frais afférents à la célébration de la Journée des Réfugiés</u> (Mise en oeuvre de la Résolution CM/Rés. 398(XXIV)

Les efforts et les mesures visant à sensibiliser l'opinion publique internationale sur les problèmes et la situation des réfugiés constituent un aspect important auquel une grande priorité devrait être accordée dans le cadre des activités du BPERA. Le Conseil des Ministres a vigoureusement insisté sur la nécessité de mettre réellement en oeuvre ladite résolution concernant la Journée des Réfugiés Africains.

7. Circonstances imprévues

a) La nouvelle situation des réfugiés ainsi que d'autres types de situations d'urgence

De temps en temps, de nouvelles situations de réfugiés émergent dans diverses régions de l'Afrique, ce qui exige que le personnel du BPERA de l'OUA se rende immédiatement sur les lieux pour évaluer les besoins des réfugiés. Conformément aux recommandations de la Conférence d'Arusha sur les Réfugiés, le budget annuel du BPERA/OUA doit comporter une partie qui lui permettrait de faire face à de telles situations d'urgence.

b) Le suivi de la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence d'Arusha sur les Réfugiés

En vue d'assurer le succès de la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence d'Arusha sur les Réfugiés le personnel du BPERA de l'OUA a été invité par le Groupe de Travail de HCNUR/OUA chargé de la mise en oeuvre des recommandations d'Arusha, à établir des contacts sur le terrain (en particulier par l'intermédaire des missions) avec toutes les autorités compétentes à cet égard.

8. Projets relatifs au placement et à l'éducation

Le budget de fonctionnement du BPERA de l'OUA pour l'exercise financier 1980/81, annexé à ce rapport, a été d'abord élaboré par le Comité de Coordination de l'OUA puis amendé par la Commission des Dix de l'OUA lors de sa Douzième Session Ordinaire (Doc. CM/1035 (XXXIV) page 9 comme suit:

- a) 450.000 \$ EU pour les projets relatifs au placement et à l'emploi
- b) 300.000 \$ EU pour les projets relatifs à l'éducation et à la formation

 Total \$ EU 450.000 + 300.000 = 750,000 \$ EU

RECAPITULATIF DU BUDGET DU BPERA/QUA POUR L'EXERCICE-1980/1981

l.	Réunion	annuelle	du	Comité	Exécutif	du HCNUR	Génève,	(14	jours,	Secrétaire
	Général.	Adjoint -	<u>- 1</u>	fonction	onnaire)					

a)	Billet d'avion pour l fonctionnaire	· Classe	économique	\$ EU	1,590
	Indemnité journalière (78 x 14)				1,092
	Frais d'aéroport				12

Indémnité journalière (90 x 14) 1,260 Frais d'aéroport 12	
Indémnité journalière (90 x 14)	2
)
b) Billet d'avion pour le Secrétaire Général Adjoint 2,231	

2. Réunions annuelles du BPERA/OUA et autres groupes internationaux de travail à Genève (10 jours, 1 fonctionnaire)

Billet d'avion (économique)	\$ EU 1,590
Indémnité journalière (78 x 10)	780
Frais d'aéroport	12
Total	\$ EU 2,382

3. Missions annuelles sur les Problèmes et les Programmes concernant les Refugiés en Afrique

a) <u>Missions en Ethiopie</u>, <u>Djibouti</u>, <u>Somalie et au Soudan</u> (4 jours dans chacun de 9 pays, 1 fonctionnaire)

Billet d'	avion (Clas	sse économique	?)	' \$ EU	1,070
Indémnité	journaliè	re (Ethiopie)	(4 x 36)		144
II	11	(Djibouti)	(4 x 75)		292
11	ti.	(Somalie)	(4×47)		188
Ħ	H	(Soudan)	(4×88)		352
Frais d'a	éroport pou	ır les 4 pays	(12×4)		48
Total				\$. EU	2,094

b) <u>Missions en Ouganda, Kenya, Tanzanie, Zambie, et au Zimbabwé</u> (4 jours pour chaque pays, 1 fonctionnaire)

Billet d'a	avion (Classe	économique?	(Ouganda)	\$ EU 3,458
Indémnité	journalière	(Ouganda)	(4 x 77)	308
n	11	(Kenya)	(4 x 57)	228
11	n	(Tanzanie)	(4×60)	240
11	***	(Zambie)	(4 x 58)	232
11	*11	(Zimbabwé)	(4 x 65)	260
Frais d'a	éroport pour :	les 5 pays	(12 x 5)	60
Total			•	\$ EU 4,786

c) Missions en : Angola, Zaire, Gabon et au Cameroun

(4 jours dans chaque pays, 1 fonctionnaire)

	l'avion (Class			\$ EU 4,118	
Indémnit	é journalière			252	
11	TI.	(Zaire)	(4 x 137)	548	
11	It	(Gabon)	(4 x 98)	392	
11	1T	(Cameroun)	(4 x 73)	292	
Frais d'	aéroport pour	les 4 pays	(4 x 12)	48	
Tot	al	•		\$ EU 5,650	·

```
CM/1052(XXXV)
ADD I.
page 7
```

d)	Missions au Congo Brazzaville, Wigeria, Ghana et en
	Côte d'Ivoire (4 jours dans chaque pays, 1 fonctionnaire)

Billet d'avion (classe économique)	J. = US	4-357
	lière (Congo Brazzaville)	17	ti i iz
	(4×79)	ť	31,6
	(Nigéria) 4 x 104	, =,	416.
if the same of the	(Ghana) 4 x 70	=	. 280
u u,	(Côte d'Ivoire) 4 x 75		300
	pour les 4 pays (4 x 12)	=	48
	TOTAL	US\$	5 717
			========

e) Missions au Togo, Sénégal, en Tunisie, Algérie et Libye (4 jours dans chaque pays, 1 fonctionnaire)

Billet d'avion	(classe (économique) -	= US\$	
Indemnité jour	nalière (Togo) 4 x 53:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	212
11 580	", (Sénégal) 4 x 70	0 ≟	280
11	" (Tunisie) 4 x 50	0 =	200
tt	" (Algérie) 4 x 7	3 · = '	292
11	" (Libye) 4 x 4	6 "= '	184
	rt pour les 5 pays (5 :	x 12 = .	.60

TOTAL US\$ 8 387 (1)

CM/1052(XXXV) ADD I Page 8.

f) Mission au Mozambique, Botswana, Swaziland et Lesotho (4 jours dans chaque pays, 1 fonctionnaire)

Billet a	vion (en clas	se économique) =	US\$ 2 600
Indemnit	é journalière	(Mozambique) $4 \times 44 =$	176
11		(Botswana) $4 \times 55 =$	220
11	11	(Swaziland) $4 \times 34 =$	136
tt	11	(Swaziland) $4 \times 34 =$ (Lesotho) $4 \times 37 =$	148
Frais d'a	aéroport pour	4 pays (4 x 12) =	48
		TOTAL	US\$ 3 328

TOTAL GENERAL POUR LES MISSIONS : 35 213

44. Réunion annuelle du Comité de coordination OUA/BPERA (Zimbabwé, 4 fonctionnaires, 7 jours)

Billets avion (en classe économique) 4 x 1000 = US\$ 4 000 Indemnité journalière pour 7 jours pour 4

fonctionnaires à raison de 65 \$ par jour

and the control of th	Jun	
$7 \times 4 \times 65)$		1 820
Frais d'aéroport pour 4 fonctionnaires (4 x 12)		: 48
Excédent de bagage		200
Coktail		400
Salaires de 2 interprètes à raison de 160 \$ par		
jour pendant 4 jours (2x 160 x 4)		1 280
Salaires de 2 traducteurs à raison de 75 \$ par		
jour pendant 4 jours (2 x 75 x 4)		600
TOTAL	US\$	8 348

5. Réunion annuelle de la Commission des Dix de l'OUA à Addis Abéba : 4 jours

Salaires de 2 interprètes à raison de 160 \$ par

 $jour : (2 \times 160 \times 4)$

US\$ 1 280

Salaires de 2 traducteurs à raison de

\$ 75 par jour : (2 x 75 x 4)

600

Coktail

400

TOTAL

US\$

2 280

6. Dépenses pour la journée des Réfugiés (application de la Résolution CM/Res.398(XXIV) 5 000

7. Imprévus

- a) Nouvelles situations des réfugiés plus autres types de cas urgents : \$ 1 000
- b) Suivi de la mise en oeuvre des recommandations de la conférence d'Arusha sur les problèmes des réfugiés : \$ 1 000

8. Placement et projets éducatifs

a) Placement et emplois

\$ 50 000

b) Education et Formation

\$300 000

9. TOTAL GENERAL

US\$ 820 841

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

http://archives.au.int

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1980-06-28

Report of the Thirteenth Ordinary Session of the Commission of Ten on the African Refugees

African Union

African Union

https://archives.au.int/handle/123456789/9555

Downloaded from African Union Common Repository